



**PRÉFET  
DE L'ISÈRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Grenoble, le 23 mars 2023

### Situation de l'eau en Isère à la sortie de l'hiver

**Le Comité départemental de l'eau s'est réuni hier sous la présidence de Laurent Prévost préfet de l'Isère. L'état de la ressource en eau dans le département incite tous les utilisateurs de l'eau à la vigilance et à la sobriété.**

Après une année 2022 marquée par une sécheresse estivale exceptionnelle, avec plusieurs épisodes de canicule, l'année 2023 commence avec une recharge des nappes très insuffisante suite à une sécheresse hivernale très marquée et avec un stock de neige historiquement bas, même si les récentes précipitations donnent un peu de répit.

Le début d'année est marqué par une absence de pluviométrie sur les mois de janvier et février. Ce déficit, cumulé avec une année 2022 d'une sécheresse exceptionnelle, n'a pas permis de recharger les nappes phréatiques qui nécessitent une pluviométrie importante et régulière de septembre à mars.

De septembre 2022 à mars 2023, période dite saison de recharge, il y a un déficit de précipitations de 10 à 20 % sur le Nord-Isère. Le niveau des précipitations est proche des normales sur le relief isérois sur la même période (90 à 110 % selon les zones).

Les pluies des dernières semaines ont permis aux eaux superficielles et aux nappes d'accompagnement très réactives de pouvoir revenir à un niveau presque normal mais une période sans pluie les ferait immédiatement redescendre à des niveaux plus bas qu'à l'accoutumée.

Il est donc souhaitable de mobiliser l'ensemble des acteurs dès ce début du printemps pour les sensibiliser à la vigilance et à la sobriété.

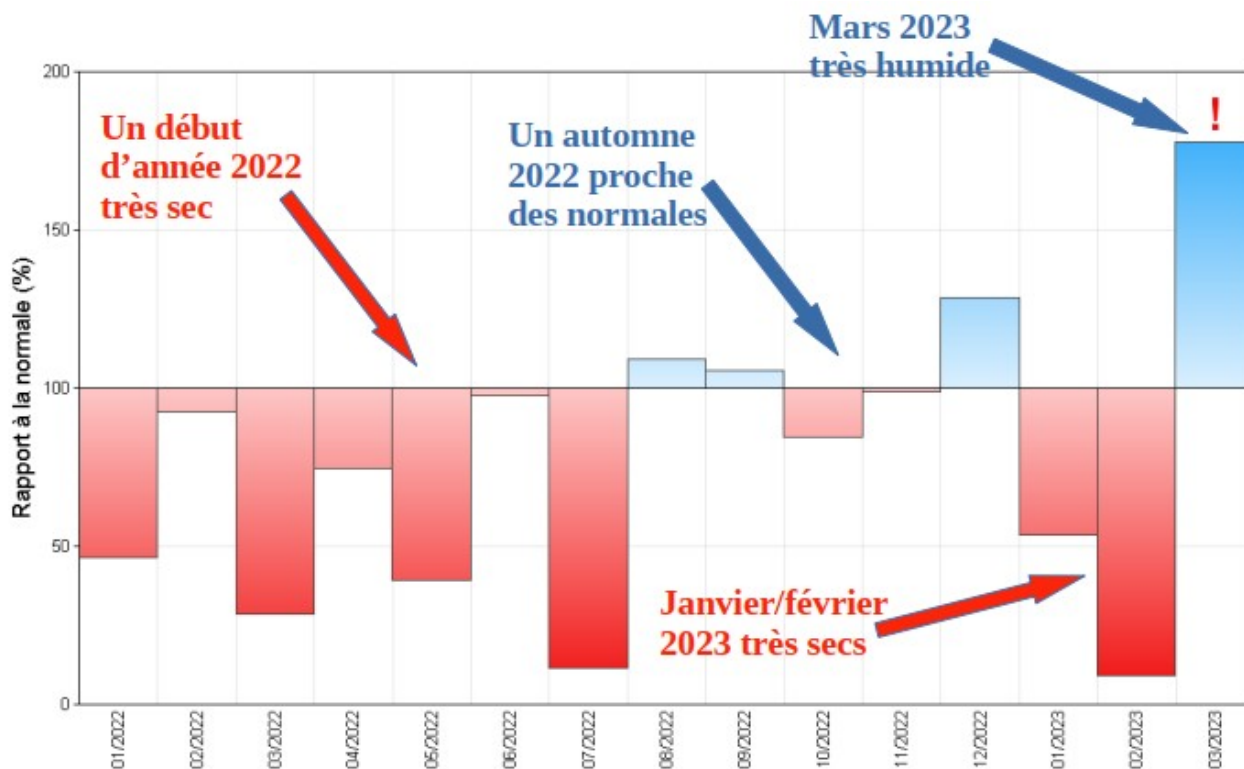
#### Contact presse

Bureau de la Communication Interministérielle

[pref-communication@isere.gouv.fr](mailto:pref-communication@isere.gouv.fr)

 @Prefet38  prefet38  Prefet38

Préfecture de l'Isère - 12, place de Verdun 38000 Grenoble  
Standard : 04 76 60 34 00 – [www.isere.gouv.fr](http://www.isere.gouv.fr)



Anomalies de précipitations agrégées sur l'Isère en 2022 et début 2023

## L'ensemble des bassins versants du Nord Isère placé au niveau 1 de vigilance sécheresse

Le préfet a décidé de placer :

- les zones d'alerte du Nord du département pour les eaux superficielles et souterraines (Bourbre, Isle Crémieu, Paladru-Fure, Bièvre-Liers-Valloire, Sanne/Varèze/4 Vallées, Chambaran, Chartreuse/Guiers) en niveau 1 de vigilance sécheresse ;
- les eaux souterraines de la Molasse miocène Chambaran, de Bièvre-Liers-Valloire et de Sanne/Varèze/4 Vallées également au niveau 1 de vigilance sécheresse.

Le niveau 1 de vigilance s'accompagne de recommandations fortes afin d'être vigilant et économe dans sa consommation d'eau. Faire preuve de civisme dans sa consommation quotidienne d'eau revient à préserver pour chacun les biens précieux que sont la ressource en eau et les milieux aquatiques.

Pour les usages non économiques des entreprises et ceux des particuliers ou des collectivités, il est important dès aujourd'hui d'adapter certains usages consommateurs d'eau comme :

- restreindre fortement le lavage des véhicules ou tout autre lavage à grandes eaux qui pourrait être reporté à une autre période ;
- s'interroger sur le besoin d'installation de nouvelles piscines individuelles, les piscines publiques bénéficieront de disposition qui leur permettront de rester en fonctionnement tout au long de l'année ;
- reporter la plantation de jeunes arbres ou arbustes ;

### Contact presse

Bureau de la Communication Interministérielle

[pref-communication@isere.gouv.fr](mailto:pref-communication@isere.gouv.fr)

[@Prefet38](https://twitter.com/Prefet38) [Instagram](https://www.instagram.com/prefet38) [Facebook](https://www.facebook.com/Prefet38) Prefet38

Préfecture de l'Isère - 12, place de Verdun 38000 Grenoble  
Standard : 04 76 60 34 00 – [www.isere.gouv.fr](http://www.isere.gouv.fr)

- éviter de planter ou semer des espèces très gourmandes en eau que ce soit en pleine terre ou en jardinières/pots ;
- limiter l'arrosage des pelouses et massifs fleuris, qu'ils soient publics ou privés ;
- installer des kits d'économie d'eau à domicile pour une diminution de la consommation particulière d'eau potable.

Tous ces gestes de la vie quotidienne peuvent permettre aux collectivités qui distribuent l'eau potable d'assurer un accès pour tous à cette ressource indispensable.

L'intégralité des informations sur la sécheresse sont disponibles sur le site des services de l'État de l'Isère [www.isere.gouv.fr](http://www.isere.gouv.fr).

Vous pouvez vous tenir informé de la situation de sécheresse en Isère et en France sur le site [www.propluvia.developpement-durable.gouv.fr](http://www.propluvia.developpement-durable.gouv.fr).

#### Contact presse

Bureau de la Communication Interministérielle

[pref-communication@isere.gouv.fr](mailto:pref-communication@isere.gouv.fr)

 @Prefet38  prefet38  Prefet38

Préfecture de l'Isère - 12, place de Verdun 38000 Grenoble  
Standard : 04 76 60 34 00 – [www.isere.gouv.fr](http://www.isere.gouv.fr)